

61

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PECHELBRONN

Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 30 novembre 2004 à 20 Heures

Sous la présidence de Monsieur Armand BRACONNIER

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Présents :

KUTZENHAUSEN :	MM FABACHER	- BRACONNIER	- MORI
LAMPERTSLOCH :	MM STURM	- APPRILL	
LOBSANN :	MM KREISS	- MME CHALOPPE	
MERKWILLER-P. :	MM GUILHEM	- WEISBECKER	-SCHNEIDER
PREUSCHDORF :	MM KENNEL	- MME FISCHER	- TROG - BASTIAN (Suppléant)

Invités :

MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Guy HUSSON, Mme Dominique ROMAIN-CARCY.

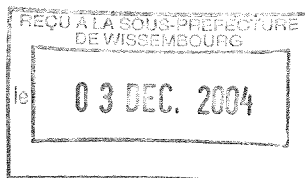
Excusés : MM URBANY, WALTER, SCHIELLEIN, Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, , Mme Dominique ROMAIN-CARCY, Mme LEMBERGER,

5) Ordures Ménagères, Taxes et produits irrécouvrables.

Vu la délibération du 27 mai 2004 portant sur les produits irrécouvrables de la redevance des Ordures Ménagères 2002 et 2003, il convient de ne pas inclure les frais de poursuites ;

Le montant à prendre en considération est de **874,07 €**.

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide l'admission en non valeur, pour un montant de **874,07 €**.



Pour extrait, certifié conforme

MERKWILLER – PECHELBRONN, le 1er décembre 2004

Délibération, exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de la loi n° 82-623
du 22 juillet 1982.

Le président
Armand BRACONNIER

